

Réf: Dossier 183404

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE IVOIRIENNE DE TRANSIT ET  
MANUTENTION » en abrégé « CITM »

Siège Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE  
AVENUE 12, Lot 290, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 31/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE IVOIRIENNE DE  
TRANSIT ET MANUTENTION » en abrégé « CITM »

Objet : Commissionnaire en Douane et activités connexes.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 25,000,000 F CFA divisé en (2500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE  
AVENUE 12, Lot 290, Ilot 00

Dirigeant(s) M TOURE IBRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01395 du 08/02/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10801/GTCA/RC/2023 du 08/02/2023

